



Pourquoi le constat d'accord n'est que poudre aux yeux ?

Le 13 décembre 2016, L'UNSA, FO et SUD ont été reçus par la direction Ligne A suite à leur alarme sociale ; **la CGT n'a malheureusement pas été conviée** : peut-être trop gênante...

Leur alarme sociale était une liste de revendications : effectifs, pressions sur les conducteurs, suppressions de places CA, sanctions abusives et gestion des colis suspects.

Selon le droit syndical, une alarme sociale c'est pour un motif et non pour un « package » ; mais là encore certains syndicats ont le droit de faire ce qu'ils veulent : un motif = un constat d'accord ou de désaccord. Pas dans les clous messieurs...

Maintenant quand on lit leur constat d'accord, leur intitulé a changé : **la gestion des colis suspect a explosé en vol** . Et oui sujet brûlant, donc ne peut pas être dans un constat d'accord tant la divergence est énorme entre la direction et les syndicats, quoique par pour tous.

Après quand on rentre dans le détail de ce constat d'accord, ce n'est que de la poudre aux yeux, aucuns engagements concret de pris.

- Les effectifs : 5 stages conduite au premier semestre, avec une moyenne de 6 conducteurs, pour 53 départs déclarés pour le premier semestre 2016 le compte n'y est pas du tout; pour les 4 stages prévus pour le reste de l'année, ils n'arriveront en ligne qu'en 2018. Lorsque l'on prend le plan de recrutement de la direction, nous avons l'impression qu'aucun départ à la retraite n'est prévu pour le second semestre. Le gouffre ne fera que s'accroître pour la fin de l'année. Ne tombez pas dedans ...

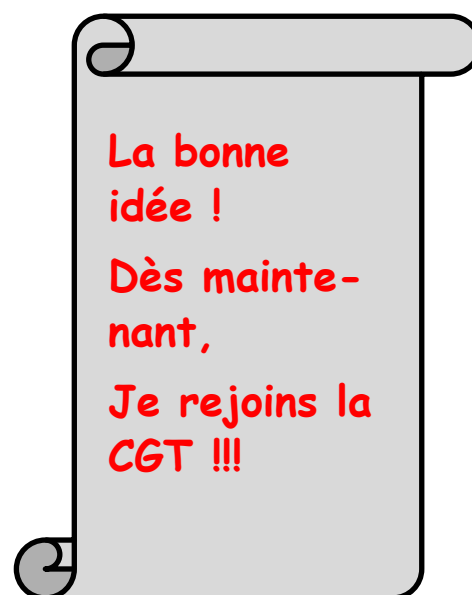
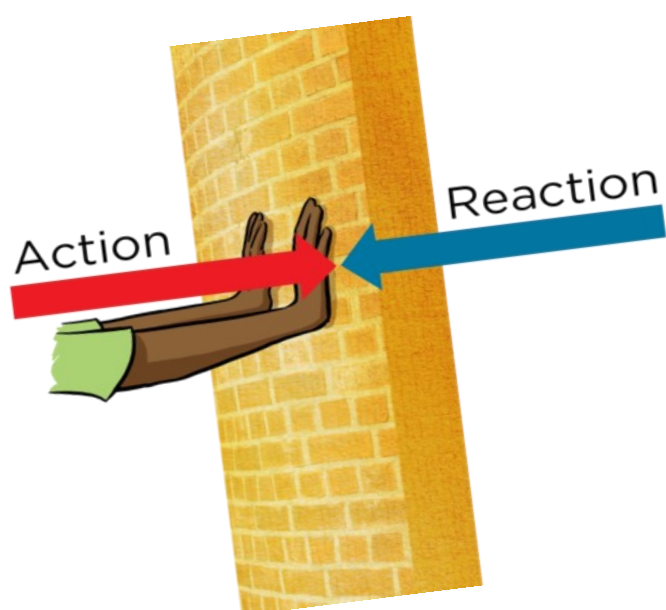
-Places CA : Eh oui bien joué Mr le Directeur ! Le calcul des places de CA se fait avec l'effectif au 1^{er} décembre, comme l'effectif est au plus bas et qu'il ne faut pas beaucoup de conducteurs à Nanterre et Rueil, pendant le RVB, c'est facile... Mais de l'autre côté, les places supplémentaires se feront bien rares... seront même inexistantes... 10 quinzaines représentent 5 agents prenant un mois de vacances : soit 1% du personnel... encore de la poudre aux yeux.

- Le respect de l'annexe 5 : le 13 au matin la CGT a été reçue par la direction, lors de l'alarme sociale sur le respect des conditions d'utilisation des conducteurs avec un constat de désaccord : la direction s'était déjà engagée à ne plus déroger à l'annexe 5 de la RER C 15 pour les horaires des réserves. Mais elle prétextait qu'elle ne pouvait pas l'écrire, mais l'après-midi, avec les trois autres syndicats, c'était possible : du syndicalisme à deux vitesses...
- pour les sanctions et pressions sur les conducteurs que du blabla.... rien de concret, comme si les fiches Néfertari allaient disparaître...

Ce constat d'accord est quasiment identique à celui de la ligne B et encore avec ses trois syndicats, étrange quand même ... ou pure coïncidence...

Le 16 décembre, une délégation des conducteurs de la ligne A et B s'est rendue à Lyon Bercy au CDEP, plus d'une centaine de conducteurs étaient présents : la CGT était présente au côté des conducteurs.

Mais encore, comme pour la délégation des DP, le directeur du département semblait ne pas entendre les revendications des conducteurs.



Le 18 décembre 2016